



IFAID/ Les étudiants du département de couture démontrent leur savoir-faire à travers un défilé de mode

Une soirée de défilé de mode, c'est le canal choisi par les étudiants du département de couture de l'institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement (IFAID) pour démontrer leur savoir-faire en termes de style et de création. La première édition de cet événement dénommée « nuit d'innovation et d'intégration » s'est déroulée ce samedi 07 avril au siège de l'Institut à Lomé en présence du personnel d'encadrement dont le Directeur général de l'IFAID Pascal Edoh AGBOVE, des parents et amis.

Pendant environ une heure d'horloge, les étudiants ont présenté au public à travers ce défilé de mode dans une ambiance empreinte de gaieté, les résultats de ce qu'ils ont déjà appris dans ce département notamment la confection des chemises, des robes et autres habits pour homme et dame.

« Je suis en apprentissage dans ce centre seulement depuis janvier dernier. La formation se passe très bien, les gens sont très accueillants. Ils nous montrent tout ce qu'on doit savoir et nous aident aussi dans tout ce qu'on doit faire. Après trois mois de formation, je suis déjà capable de faire beaucoup de choses dont les corsages, les chemises, les jupes

etc....», s'est réjouie Mlle Raymonda Kamavoh, une étudiante du centre.

Selon l'encadreur des étudiants, Charles Tounou-Akué, la formation est basée non seulement sur des cours théoriques mais aussi et surtout de la pratique avec éventuellement des interrogations pour tester au fur et à mesure, le niveau de maîtrise des étudiants lors de la formation qui dure 12 mois.

Ils sont au total 25 apprenants dont 18 filles dans ce département de couture qui fait parti des 27 filières de formation à l'IFAID, la branche de la formation professionnelle de l'ONG Initiative des Jeunes pour le Développement (IJD).

David S.



Des formateurs agropastoraux renforcent leurs capacités à Kpalimé

Les formateurs agropastoraux des établissements et centres de formation professionnelle de la région des Savanes, de la Kara et Maritime sont confrontés dans l'exercice de leur mission, à de nombreuses difficultés. Pour relever ces défis, le Ministère de l'enseignement technique et de la formation

professionnelle (METFP) a initié à Kpalimé (environ 120 km au nord ouest de Lomé), une session de renforcement de capacités à l'endroit de ces formateurs agropastoraux sur les chaînes de valeurs, l'utilisation de tracteurs et sur la gestion de la fertilité des sols.

Les difficultés auxquelles font face ces formateurs agropastoraux sont en effet liées à la chaîne de valeur ajoutée dans le domaine agricole, à l'utilisation des tracteurs, aux techniques améliorées d'élevages, à l'aménagement des bassins piscicoles ainsi que l'irrigation et la gestion de la fertilité des sols.

Cette session de formation de 12 jours qui prendra fin le 06 avril prochain vise à former les participants sur la conduite et l'utilisation des tracteurs dans les travaux agricoles, l'aménagement des bassins piscicoles et bas-fonds ainsi que sur l'irrigation et la gestion de la fertilité des sols.

Il s'agit aussi de permettre aux bénéficiaires de s'approprier le processus de chaîne de valeur ajoutée (Value links) et de leur donner des notions sur les techniques améliorées d'élevage de volailles.

« *L'un des secteurs d'avenir pour nos pays aujourd'hui, est le secteur agricole. Ainsi, pour permettre son essor, il faut développer des chaînes de valeurs autour de ce secteur d'avenir. C'est dans cette logique que notre département a initié cette session de renforcement de capacités de ces formateurs, en vue de donner à notre futures diplômés les moyens de contribuer efficacement à l'essor de ce secteur vitale pour notre pays* », a expliqué Esodina ATCHOLADI, Inspecteur de l'Enseignement Technique et de la formation Professionnelle Plateaux-Ouest.

La formation bénéficie de l'accompagnement technique et financier du Fonds National d'Apprentissage de Formation et de Perfectionnement Professionnels (FNAFPP).



Le Gouvernement promet accorder une « attention particulière » au rapport du Groupe de travail sur l'éducation

« Je voudrais vous rassurer que le gouvernement accordera, comme par le passé, une attention particulière à vos propositions afin qu'ensemble nous puissions relever les défis du secteur de l'éducation et bâtir le meilleur pour notre pays » : C'est la promesse faite par le Premier Ministre Komi Sélom Klassou aux acteurs du système éducatif ce mardi 27 Mars à l'occasion de la cérémonie de réception du rapport du Groupe de travail sur le secteur de l'éducation au Togo.

Mis en place en janvier dernier par le gouvernement, ce groupe de travail était en effet chargé d'examiner globalement les besoins et préoccupations du secteur de l'enseignement. Le rapport rédigé est structuré en cinq points et traite, entre autres, des acquis des enseignants, des défis et besoins du secteur ainsi que de la politique indemnitaire.

Le Premier ministre a félicité le Groupe de travail pour ses efforts tout en restant convaincu que la feuille de route a été respectée lors des discussions et que les conclusions qui en sont issues comportent des « *solutions soutenables* ».

Il a invité tous les acteurs notamment les syndicats de l'éducation à mettre fin à toute forme de revendication afin que les activités pédagogiques retrouvent leur sérénité habituelle. « *Vous serez invités, en temps opportun, après examen du contenu du présent rapport par le Gouvernement* », a indiqué Komi Sélom Klassou.

Il est adossé à ce rapport, un protocole d'accord également soumis à l'appréciation du gouvernement avant sa signature par les différents acteurs.

Le secteur éducatif togolais est en proie depuis un temps à des perturbations avec des mouvements de grève des syndicats qui réclament de meilleures conditions de vie et de travail. Les principales revendications portent sur les questions relatives au statut particulier de même que les primes et indemnités.

Bruno OBOE



L'IFAID célèbre la 5ème édition de la semaine d'activités culturelles et d'innovations

L'institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement (IFAID) célèbre cette année, la 5^{ème} édition de son évènement dénommé Semaine d'Activités Culturelles et d'Innovations (SACI). Les activités ont été officiellement lancées ce lundi 19 Mars à Lomé au cours d'une cérémonie présidée par le Directeur général de l'Institut, Pascal Edoh AGBOVE.

La SACI s'inscrit dans le cadre de la semaine d'actions culturelles instituée dans le système éducatif togolais avec pour objectif, amener les apprenants à plus de solidarité et d'ouverture sur le monde.

Selon le Directeur général de l'IFAID, cette Semaine d'Activités Culturelles et d'Innovations, au-delà des réjouissances, se veut aussi et surtout un cadre de formation.

« C'est aussi une chance offerte aux étudiants d'exhiber les talents cachés en eux. Nous avons toujours été ébahis de découvrir qu'au-delà des connaissances livresques, nos étudiants regorgent d'autres atouts multiformes et sont capables d'innover au-delà des attentes de leurs parents. C'est sur la base de cette force latente en eux que nous avons convenu de baptiser ces six jours d'activités, une Semaine culturelle et d'innovation », a ajouté Pascal Edoh AGBOVE, précisant que cette semaine leur permet de mieux connaître les étudiants et de savoir comment les accompagner individuellement pour que chacun d'eux puisse réussir par rapport à ses propres talents.

« Notre formation n'est plus une formation professionnelle dispensée de manière générale mais une formation orientée vers le développement de compétence », a-t-il précisé.

Au menu des activités (qui prendront fin le 24 Mars prochain), des formations pratiques, des communications sur des opportunités d'emploi pour les jeunes, des visites d'entreprises, des matchs de football, des activités musicales et une visite touristique.

Créé en 2003, l'IFAID est la branche formation professionnelle de l'ONG Initiative des Jeunes pour le Développement (IJD). A ce jour, l'Institut dispose de 27 filières de formation. Le centre a déjà formé 4.000 jeunes dans divers domaines professionnels et plus de 30.000 jeunes en entrepreneuriat.

« A ce jour, 80 % de nos diplômés sont à l'abri du chômage et évoluent sur le marché de l'emploi », a fait savoir le Directeur général de l'IFAID, qui estime que les résultats sont peu satisfaisants car dit-il, « nous demeurons convaincus que beaucoup reste encore à faire ».

David



Un Institut des métiers

agricoles inauguré à l'Université de Kara

L'Université de Kara dispose d'un nouvel Institut. Il s'agit de l'Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture (ISMA) officiellement inauguré ce lundi 12 Mars sur son site à Pya dans la Kozah.

L'Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture formera des cadres et techniciens de l'agriculture et de l'agro-industrie, tout en promouvant l'éclosion de l'entreprenariat agricole des diplômés.

Selon les premiers responsables, la formation sera assurée suivant les principes d'assurance qualité par une équipe pédagogique composée d'universitaires et de professionnels nationaux et étrangers de renom. « *La méthode d'enseignement est basée sur l'approche par compétence, couplée d'alternance avec des sorties pédagogiques sur le terrain* », a expliqué Atti Tchabi, Directeur de l'Institut.

L'ISMA forme en deux cycles notamment le parcours « Licence » pour les titulaires du BAC 2 et le parcours « Master » pour les détenteurs d'une Licence professionnelle. Pour le compte de l'année académique 2017-2018, l'ISMA ouvre déjà un Master professionnel en Agrobusiness, management et marketing agricole.

L'ISMA vient en complément à l'Ecole Supérieure d'Agronomie de l'Université de Lomé.

David



Le Pr. Ihou Watéba et les deux étudiants libérés

Le Pr. Ihou Watéba et les deux étudiants placés en garde à vue dans le cadre de l'affaire de falsification de notes à la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) de l'Université de Lomé, ont été libérés dans la soirée de ce lundi, a-t-on appris de source proche du dossier.

Le Vice doyen de la FSS et les deux étudiants à savoir Mlle Léontine Amoudzi Tamekloe et Cédric Yann Foly Dosseh avaient été interpellés il y a quelques jours par le Service de Renseignement et d'Investigation (SRI) et placés en garde à vue à la Gendarmerie nationale pour des besoins d'enquête dans cette supposée affaire de notes truquées.

Une situation qui a provoqué une vague de mécontentement notamment au sein de la communauté universitaire et des praticiens hospitaliers du Togo qui, dans la foulée, ont lancé une nouvelle grève sèche de quatre jours pour non plus seulement exiger de meilleures conditions de travail, mais aussi la libération de leur collègue et des étudiants.

L'avocat du Vice doyen de la FSS estime que cette affaire pourrait être réglée à la Faculté ou au Conseil de discipline de l'Université.

L'affaire qui est toujours à la phase de l'enquête préliminaire, suit tout de même son cours au niveau du

Procureur de la République afin de déterminer la suite à donner au dossier.

Dans un communiqué publié lundi, le Président de l'Université de Lomé a appelé la communauté universitaire au calme et à la retenue dans le respect de la présomption d'innocence et la recherche de la vérité. Le Pr Dodzi Kokoroko a également rassuré que « *diligence est faite pour un dénouement rapide de la situation* ».

Cris DADA



Togo/ Education : La CSET appelle à une nouvelle cessation de travail

Le monde de l'éducation connaîtra encore des perturbations cette semaine. La Coordination des Syndicats des Enseignants du Togo (CSET) vient en effet de lancer un nouveau mot d'ordre de grève de 72 heures à l'endroit de ses membres enseignants, chefs d'établissement et inspecteurs.

La série de grève des enseignants, entamée depuis le début de cette année scolaire, se poursuit dans les établissements scolaires du secteur public. Cette semaine encore, à l'appel de la CSET, les enseignants se préparent à observer trois

jours de cessation de travail les 28 février, 1^{er} et 2 Mars 2018.

Et c'est la quatrième série de grève que les enseignants observent depuis le début de ce mois de février pour insister sur leurs revendications relatives à la question des primes et indemnités.

Dans son courrier en date de 26 février adressé aux Ministres des enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle, le CSET explique que c'est la résolution de manière idoine et définitive de cette question de primes et indemnités qui apportera l'accalmie et la sérénité dans le secteur éducatif. Les enseignants de la Coordination exigent aussi que le sujet soit traité en priorité au sein du nouveau cadre de discussions mis en place par le gouvernement.

« La CSET rappelle à tous les camarades que le boycott de toutes les évaluations (remise de sujets et copies, surveillance de toute forme, correction de copies de tous genres, remplissage des bulletins de note etc.) reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre », peut-on également lire dans le courrier.

A quelques mois des différents examens scolaires, il va de soi que les apprenants se lassent de rester dans les classes sans les professeurs qui sont censés leur dispenser les cours pour leur permettre de passer les examens dans de bonnes conditions. Pas plus que la semaine dernière, des élèves n'ont pas hésité à descendre une nouvelle fois dans les rues pour exprimer leur ras-le-bol.

Malgré les multiples rencontres entre le Gouvernement et les organisations syndicales, le bout du tunnel semble être encore loin tant que le mal qui prévaut dans le secteur n'est probablement pas prêt à s'arrêter de si tôt. D'où la nécessité pour les parties de parvenir à une entente car c'est l'avenir du pays qui est dangereusement mis en péril pour des

motivations sur lesquelles on peut trouver des compromis.

David



Des étudiants de l'EAMAU en atelier d'urbanisme à Atakpamé

La ville d'Atakpamé (150 km au nord de Lomé) a accueilli cette semaine, des étudiants de l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAUAU) pour un atelier d'urbanisme placé sous le thème « Atakpamé ville verte, élaboration d'un concept d'aménagement et de développement durable».

Cette visite de terrain a permis à ces étudiants de première année de Master d'effectuer divers travaux notamment une collecte de données relatives à la dynamique spatiale, les équipements socio collectifs, l'état de l'environnement et des milieux naturels, l'économie locale et la pauvreté urbaine entre autres.

A la fin de ce séjour vendredi dernier, ils ont organisé une séance d'échange sur le devenir de la ville avec les acteurs locaux à savoir les services municipaux, le conseil municipal, les chefs traditionnels, les ONG, les associations des jeunes,

les CDQ, et autres services déconcentrés de l'Etat. L'objectif est de recueillir le point de vue de ces acteurs locaux sur les perspectives de développement de l'agglomération.

Les étudiants ont par la voie de leur professeur principal Koffi Djeguema, remercié les autorités locales pour l'accueil et leur disponibilité.

Basée à Lomé, l'EAMAU a été fondée en 1975 par une convention des Chefs d'état membres. L'Ecole compte à ce jour 14 pays membres d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Evrard NOMANYO



L'ONG-IJD lance la 2ème vague de formation en management des collectivités territoriales

Pour mieux réussir la décentralisation au Togo dans l'intérêt supérieur de la population, l'ONG-IJD (Initiatives des Jeunes pour le Développement), dirigée par l'Expert Consultant en Entrepreneuriat et Politique de Développement, M. AGBOVE Edoh Pascal, a lancé en début 2017 un vaste programme d'information et de formation des citoyens pour leur plus grande implication

et participation au processus devant aboutir aux élections et à la gouvernance locale. Cette ONG qui accompagne les efforts du Gouvernement en matière de développement du pays depuis une quinzaine d'années, a déjà réalisé en 2017 plusieurs actions dans le processus en cours telles que : l'animation des émissions radiophoniques et télévisées, l'organisation du premier forum national citoyen sur la décentralisation, la formation d'une centaine de coaches en Développement Communautaire, plusieurs actions de sensibilisation de proximité, l'insertion des articles dans les journaux... Depuis le 6 janvier 2018, l'ONG IJD a lancé la première vague de formation spécialisée en Management des Collectivités Territoriales. Une 2ème vague de cette formation a démarré ce 15 février 2018. Pour mieux comprendre cette activité de l'ONG IJD, son Directeur Exécutif, Pascal Edoh AGBOVE, Formateur Principal, nous a accordé une interview dont nous vous livrons l'intégralité.

Bonjour M. AGBOVE Edoh Pascal. En quoi consiste le Management des Collectivités Territoriales?

Pascal AGBOVE : Merci beaucoup pour la question et surtout l'intérêt que vous portez à nos actions de développement.

En effet, le Management des collectivités territoriales est l'art de gouverner les collectivités territoriales (Commune, Préfecture, Région) afin d'offrir des meilleurs services à la population.

Pourquoi Organisez-vous une formation spécialisée en Management des collectivités territoriales à l'endroit des cadres alors qu'on n'a pas encore organisé les élections locales?

Vous savez qu'à travers la loi 2007-011 du 13 mars 2007 portant décentralisation et libertés locales, L'État a décidé, dans l'esprit de l'article 141 de la Constitution Togolaise de 1992, de transférer des compétences aux collectivités

territoriales afin d'accélérer le développement du pays. L'article 8 de cette loi précise que les collectivités territoriales ont pour mission la conception, la programmation et l'exécution des actions de développement local de leur ressort territorial et plus spécifiquement dans les domaines économiques, sociaux et culturels. Pour la réussite de cette mission, il faut disposer des ressources humaines qualifiées capables de mieux comprendre les cadres juridique, institutionnel, fonctionnel et opérationnel ainsi que la démarche méthodologie d'intervention et les actions à mener de manière efficace et performante. D'où la nécessité de former des citoyens en Management des collectivités territoriales en amont pour qu'ils comprennent les enjeux de la décentralisation et les obligations des élus locaux pour une meilleure participation au processus électoral en tant que candidats ou électeurs.

Quels sont les modules enseignés au cours de cette formation ?

Au total 7 modules sont enseignés au cours de la formation. Il s'agit de :

- 1- L'organisation et les moyens juridiques des collectivités territoriales;
- 2- Les domaines de compétences des collectivités;
- 3- L'action des collectivités territoriales;
- 4- Les outils de management;
- 5- La gestion publique moderne;
- 6- Le Marketing territorial;
- 7- La communication publique et le jeu politique.

Quelle est la cible visée par la formation?

La formation s'adresse à tout citoyen désireux de savoir

comment assurer la gouvernance locale ou la gestion des collectivités locales. Néanmoins, compte tenu du niveau de la formation, nous exigeons des candidats au moins BAC+2 ou BAC plus expériences professionnelles.

Hormis les fonctions d'élus locaux, qu'elles autres fonctions les participants à cette formation pourraient assumer au niveau des municipalités ?

En dehors des fonctions d'élus locaux, les participants à la formation en management des collectivités territoriales peuvent assumer les fonctions ci-après:

- 1- Secrétaire de la Mairie;
- 2- Conseiller en Développement du territoire;
- 3- Assistant Administratif;
- 4- Spécialiste en Marketing du territoire;
- 5- Gestionnaire du Patrimoine de la collectivité locale,...

Quelles sont les prochaines étapes de votre formation?

À Lomé, une nouvelle session de formation commence le 15 février 2018. A l'intérieur du pays, une série de sessions de formation est prévue dans les chefs lieux de région (Tsevie, Atakpame, Sotouboua, Sokode, Kara et Dapaong) y compris Kpalimé en mars 2018. Ensuite, suivront les autres villes.

Comment faire pour participer à cette formation ou quelles sont les conditions de participation?

Pour participer à la formation en Management des Collectivités territoriales, c'est très simple. Il suffit de s'inscrire et de remplir les conditions pratiques de participation.

Comment et où vous joindre?

Nous sommes joignables sur le téléphone 22508864 ou sur le

Whatsapp: 90775700 ou directement au secrétariat de l'ONG IJD sis à Lomé, Adidogome, rue des rues Franciscains.

Merci M. Pascal AGBOVE de nous avoir fourni ces informations.

Chers citoyens, votre implication et votre participation au processus de décentralisation est nécessaire pour la réussite de la gouvernance locale dans l'intérêt de la population. Pour cela, ne ratez pas cette occasion que vous offre l'ONG IJD pour suivre la formation en Management des collectivités territoriales.

Entretien Réalisé par Honoré ADONTUI



Les enseignants de nouveau en grève à compter de ce 07 Février

Le secteur de l'éducation toujours en crise au Togo. Les enseignants de la Coordination des syndicats de l'éducation du Togo (CSET) entament en effet ce mercredi 07 février, une nouvelle grève de trois jours après celle des 30 et 31 janvier et 1^{er} février derniers.

L'annonce de cette nouvelle grève est une décision issue des assemblées générales synchronisées tenues le 03 février

dernier par les enseignants de cette Coordination.

La CSET exige qu'une priorité soit accordée aux questions des primes et indemnités lors des séances de discussion avec le Gouvernement. « *Cette question doit être achevée en un temps record afin d'apporter l'accalmie et de permettre d'aborder les autres questions dans la sérénité* », peut-on en effet lire dans un courrier de la CSET adressé au Ministre des Enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle.

Les enseignants de cette Coordination expliquent en effet que c'est essentiellement la question relative aux primes et indemnités qui est actuellement la cause majeure de la crise dans le secteur de l'éducation. Ils estiment par ailleurs qu'il y a une volonté de faire perdurer la crise en reléguant au dernier rang, cette question qualifiée de « prioritaire ».

Selon les enseignants, il avait été convenu que les discussions avec le gouvernement devaient commencer avec cette question des primes et indemnités, ce qui n'a pas été le cas à la réunion du 30 janvier dernier. « *Ce mot d'ordre de grève sera suspendu si la question des primes et indemnités trouvait une solution acceptable par tous* », précise le courrier de la CSET.

Cris DADA